

**Communiqué de presse**

Le 25 juillet 2024

## **-EPA-SAINT-ÉTIENNE-**

**Signature de la convention « Territoires engagés pour le logement » : l'EPASE reçoit 5 millions d'euros de l'État pour engager la production de 1500 logements d'ici 2027**



**Alexandre Rochatte, Préfet de la Loire, et Yvan Astier, Directeur Général de l'Établissement Public d'Aménagement de Saint-Étienne (EPASE), ont signé ce jour la convention de financement du programme « Territoires engagés pour le logement ». L'Etat versera 5 millions d'euros à l'EPASE pour accompagner la**

**production à Saint-Étienne de plus de 1500 logements, en réhabilitation ou en neuf, d'ici 2027.**

**L'EPASE, lauréat du programme « territoires engagés pour le logement »**

### Les territoires engagés pour le logement



L'Établissement Public d'Aménagement de Saint-Étienne (EPASE) fait partie des 22 lauréats retenus par le Gouvernement parmi les 63 dossiers déposés suite à l'appel à candidature « **Territoires engagés pour le logement** » lancé par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires en fin d'année 2023.

À travers sa candidature, l'EPASE a souhaité **donner la priorité à la réhabilitation du parc de logements existants en centre-ville de Saint-Étienne, tout en assurant le développement d'une offre complémentaire de logements neufs, dans une perspective de diversification.**

« La sélection de la candidature de l'EPASE est une excellente nouvelle pour le territoire stéphanois. C'est aussi une vraie reconnaissance du travail accompli par notre Établissement depuis sa création en 2007, et notamment de l'expertise développée en matière de restauration immobilière. Au-delà de l'enjeu de résorption de l'habitat dégradé, l'EPASE travaille à proposer une offre de logements permettant de maintenir ou de faire revenir des propriétaires occupants à Saint-Étienne. Dans ce cadre, l'établissement a déjà accompagné la production de 2000 logements neufs ou anciens. » souligne **Yvan Astier, directeur général de l'EPASE.**

### **Améliorer et diversifier l'offre de logements à Saint-Étienne**

La signature de la convention « Territoires engagés pour le logement » officialise l'engagement de l'EPASE à produire de l'ordre de 1 500 logements sur le territoire stéphanois à l'horizon 2027, et le versement par l'État d'une subvention de 5 millions d'euros pour soutenir ce programme.

Au total, le programme concerne 1 529 logements :

- **849 logements à réhabiliter** en centre-ville dans le cadre d'opérations de restauration immobilière et d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat en renouvellement urbain (OPAH-RU)
- **680 logements neufs** à construire dans les dents creuses du tissu ancien, à proximité immédiate de l'hypercentre ou encore au niveau du secteur « Roche du Soleil » dans le quartier Châteaureux.

*« Cette subvention de l'Etat vient renforcer la capacité d'action de l'EPASE et nous donne l'opportunité d'accélérer dans la mise en œuvre de notre programme d'actions en faveur de l'attractivité résidentielle. Ces 5 millions d'euros vont notamment nous permettre de massifier notre intervention sur l'habitat ancien, tout en restant attentif à la qualité de nos programmes de restauration immobilière. Près de la moitié des logements réhabilités le seront en équivalent neuf. Au-delà d'une réhabilitation complète, ces projets intègrent l'optimisation de la performance énergétique du bâti et l'aménagement d'espaces extérieurs généreux. Ils traduisent ainsi notre engagement en faveur de la qualité de vie dans les quartiers anciens. »* précise **Yvan Astier, directeur général de l'EPASE.**

Cette programmation donne donc la priorité à la réhabilitation du parc existant. Elle confirme l'engagement de l'EPASE en faveur de l'attractivité résidentielle du centre-ville de Saint-Étienne et plus globalement de sa revitalisation. Néanmoins, et parce que ces réhabilitations ne pourront pas répondre aux attentes de tous les ménages, l'EPASE accompagnera la production d'une offre qualitative et abordable de logements neufs, mixant les différentes typologies.

### **À propos de l'EPASE :**

Aménageur, promoteur, commercialisateur et plus encore... Depuis 2007, l'Établissement Public d'Aménagement de Saint-Étienne agit pour l'attractivité de la métropole stéphanoise, la dynamisation de l'hypercentre, le soutien à l'économie locale et le développement de l'offre commerciale. Couvrant un périmètre de 970 hectares dont une opération d'intérêt national (OIN), l'EPA intervient sur les quartiers : Jacquard / Saint-Roch / Centre-ville - Manufacture Plaine Achille - Châteaureux - Pont de l'Âne Monthieu. L'EPA de Saint-Étienne est un partenariat entre l'État, la ville de Saint-Étienne, Saint-Étienne Métropole, le Département de la Loire et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



## **CONTACTS MÉDIAS**

### **Agence 14 Septembre**

Laura Sergeant - 06 08 75 74 24 - [laurasergeant@14septembre.com](mailto:laurasergeant@14septembre.com)

Nolwenn Champault - 07 86 22 13 23 - [nolwennchampault@14septembre.com](mailto:nolwennchampault@14septembre.com)